

Le FCPE Agrica Epargne Obligataire est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 2 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 65% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 35% €STR).

Agrica Epargne Obligataire est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Siel Bleu

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	34,86
Actif net portefeuille (EUR)	13 591 387,89

Date de création 14 mai 2013

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000109419

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Durée de placement recommandée 2 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,40%

Frais de gestion indirects maximum 0,85%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	2,30%
Volatilité indice	2,41%
Tracking error	0,72%
Alpha de Jensen	1,14%
Ratio de Sharpe	0,50
Ratio d'information	1,58
Sensibilité	4,93

Performances nettes de frais 24/02/2026 (source: AGRICA Epargne)

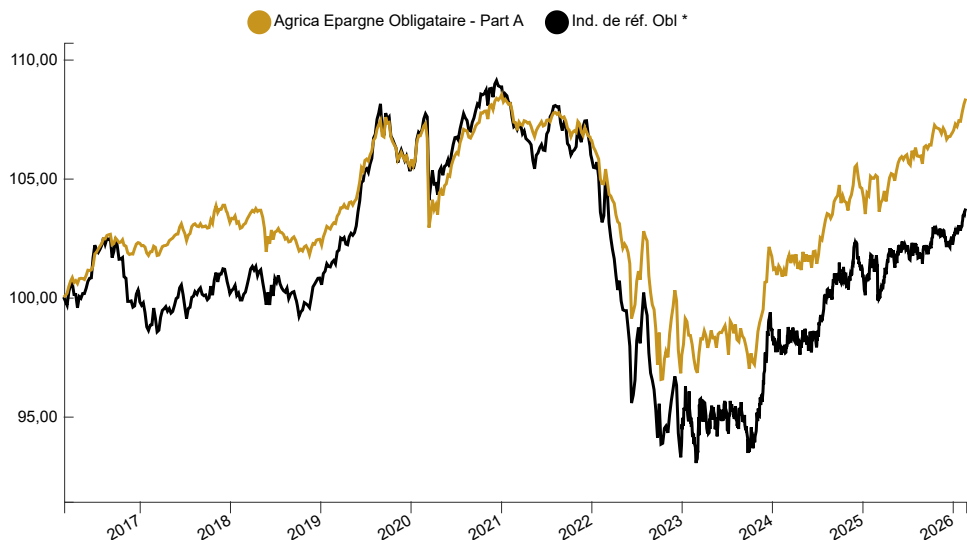
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	0,87%	1,35%	3,07%	11,70%	0,92%
Ind. de réf. *	0,79%	1,25%	2,19%	10,99%	-3,21%
Écart	0,07%	0,10%	0,87%	0,71%	4,13%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022	2021
Part A	2,22%	2,67%	5,21%	-9,20%	-1,64%
Ind. de réf. *	1,15%	2,57%	5,85%	-11,99%	-2,45%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



* **Historique des Indices de Référence Obligataire :**

Jusqu'au 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'Eonia

A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'€STR

* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Bloomberg Eur Agg Treas. Tr + 35% de l'€STR

Les marchés

En février, les marchés financiers ont évolué de manière contrastée selon les régions. En Europe, la dynamique est restée favorable, avec un MSCI EMU en hausse de +3.6%. À l'inverse, les marchés américains ont reculé : le Nasdaq s'est replié de -3.4 % (en USD), tandis que le S&P 500 a enregistré une baisse de -0.8 % (en USD).

Sur le plan macroéconomique, le PMI de la zone euro a atteint 51.9 en février, dépassant les attentes. Cette amélioration est notamment alimentée par le redressement du PMI manufacturier allemand, qui repasse en zone d'expansion (50.9) et atteint un plus haut de trois ans et demi, signalant des signes tangibles de reprise cyclique du secteur industriel.

Aux États Unis, le PIB du quatrième trimestre 2025 a surpris négativement, affichant une hausse de +1.4 % en rythme annualisé, bien en dessous des prévisions du consensus (2.8%). Cette déception s'explique principalement par l'impact négatif de la fermeture du gouvernement sur les dépenses publiques tandis que la consommation des ménages et l'investissement sont restés solides. Par ailleurs, le sentiment des entreprises du secteur manufacturier s'est nettement amélioré. L'ISM manufacturier s'est établi à 52.4 en février, confirmant un deuxième mois consécutif en zone d'expansion. (52.6 en janvier). Cette dynamique plus favorable en début d'année devrait se refléter positivement dans l'évolution de l'activité et soutenir la croissance du PIB au premier trimestre 2026.

Sur le plan monétaire, la BCE a tenu sa réunion en début de mois et a décidé, conformément aux attentes, de maintenir inchangés ses taux directeurs, laissant le taux de dépôt à 2%.

La saison des résultats annuels qui s'est ouverte en janvier touche à sa fin et les publications d'entreprises européennes se sont révélées conformes aux attentes, confirmant une reprise de dynamique bénéficiaire pour 2026.

Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux marchés obligataires est inférieure à l'indice de référence (59% contre 65%) tandis que la poche la moins risquée est surpondérée (40% contre 35%).

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (81.5%), des obligations d'entreprises (16%) et des obligations convertibles (2.5%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (63.5%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (4%) ainsi que de fonds monétaires (32.5%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 27 janvier au 24 février, le FCPE réalise une performance de +0.87% contre +0.79% pour son indice de référence.

Les deux poches constituant le portefeuille surperforment.

Au sein de la poche obligataire, les principaux contributeurs sont les fonds d'obligations souveraines et les fonds d'obligations convertibles. Les meilleurs contributeurs sont Groupama Europe Convertibles (+3%), Covea Obligations Convertibles (+2.7%) et BlueBay IG Euro Gov (+1.5%).

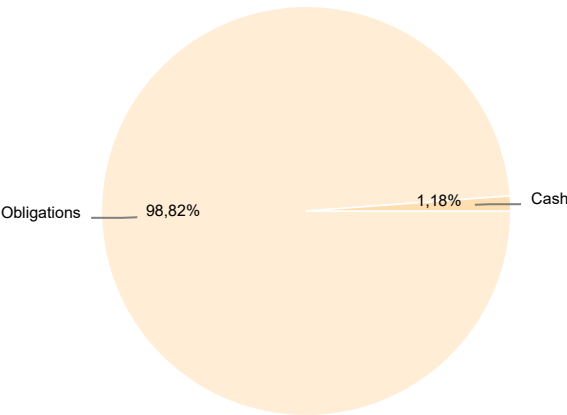
Au sein de la poche la moins risquée, le fonds de performance absolue DNCA Alpha Bonds (+0.95%) est le principal contributeur.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

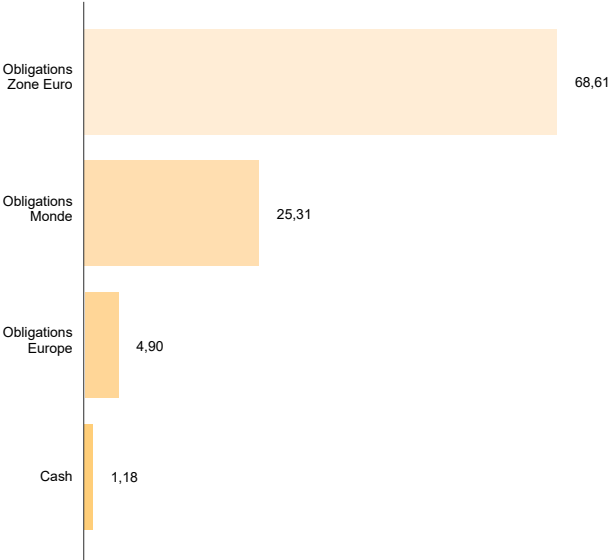
Nombre de lignes 16

10 Principales lignes (poids en % de l'AN)		
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	14,80
BLUEBAY INVEST GR EURO GV-I	Obligations Zone Euro	12,25
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	11,11
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	Obligations Monde	10,56
AMUNDI EURO GOVT RES-IEURACC	Obligations Zone Euro	9,88
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	8,01
LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	Obligations Monde	7,57
CANDR BONDS-CRED OPPORT-I-C	Obligations Monde	7,18
AMUND EURO OVERNIGHT RETURN	Obligations Zone Euro	4,94
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	3,83

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 24/02/2026.